



Reglement d'une succession

Par **lossam**, le **21/04/2008** à **11:13**

Dans le cas où une succession renferme à la fois des biens immeubles et de l'argent (plans divers), comment procède-t-on au partage

Par **Upsilon**, le **21/04/2008** à **14:21**

Bonjour et bienvenue sur notre site !

Tout d'abord il convient de vous rappeler que dès qu'une succession comprend des biens immobiliers, il faudra faire appel à un notaire afin de procéder à la liquidation et au partage de la succession.

Concernant le partage des biens, il s'agit avant tout d'un accord des parties: C'est à chaque partie de se répartir les biens lors d'une discussion avec le notaire.

Si aucune entente n'est possible, il faudra saisir le juge afin de procéder judiciairement au partage.

Cordialement,

Upsilon.